Déclaration de Mme Nathalie Loiseau, ministre des affaires européennes, en réponse à une question sur la réponse à l'attaque chimique en Syrie, à l'Assemblée nationale le 10 avril 2018.

2018-04-10

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Députés,

Monsieur le Député,

Samedi 7 avril, deux attaques chimiques ont été perpétrées à Douma en Syrie, dans la Ghouta orientale. Des gaz ont été utilisés pour tuer et pour terroriser ; du chlore sans aucun doute, ce chlore utilisé parce qu'il descend, parce que c'est un gaz lourd qui va jusqu'aux caves où se réfugient les civils. Mais les symptômes observés laissent aussi penser à l'utilisation combinée d'un neurotoxique puissant. Qui est à l'origine de ces attaques ? Ceux qui ont le savoir-faire pour développer de telles substances. Ceux qui croient en tirer un avantage militaire. Qui d'autres, dans ces conditions, sinon les forces armées syriennes ?

Quelle est la responsabilité de la Russie ? Pas un avion syrien ne décolle sans que les Russes n'en soient informés. Il y a donc une responsabilité des alliés proches de la Syrie.

Quelle est notre responsabilité ? Nous avons saisi le Conseil de sécurité des Nations unies, le président de la République s'est entretenu à plusieurs reprises avec le président Trump et avec Mme May.

Nous devons agir pour que plus jamais l'usage d'armes chimiques ne se fasse dans la plus totale impunité. Nous voulons une réponse forte et résolue de la communauté internationale. La France assumera toutes ses responsabilités dans la lutte contre la prolifération chimique, elle tiendra ses engagements, elle tiendra sa parole.

Source https://www.diplomatie.gouv.fr, le 17 avril 2018

Source : https://www.vie-publique.fr/discours/205503-nathalie-loiseau-10042018-reponse-lattaque-chimique-en-syrie